

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL-D'ARC

Séance du 08 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le huit avril, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de Randens, sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

Nombre de conseillers :	Date de convocation :	02/04/2026
En exercice : 23	Date d'affichage :	02/04/2026
Présents : 21		
Votants : 21 + 2 pouvoirs		

Présents : GENON Hervé - GAZET Véronique - MELLAN Lionel - BAZIN Josiane - MICHELLAND Bruno - PEREZ Stéphanie - RIZZON Bruno - COMBET Claire - BALMON Marc - LEGRAND Alexandra - MAUGE François - MASSUTTI Carole - JABOUILLE Martine - COURDAVAULT Laurent - JALLIFFIER VERNE Christelle - GARCIA Pascal - PAVIET Laura - BIBOLLET Nicolas - MANENTI Rémy - EL HADEUF Messaoud - GACHET Roger

Excusés :

SANCHEZ Sophie (pouvoir à Hervé GENON)
BANTIN Virginie (pouvoir à COURDAVAULT Laurent)

A été nommée secrétaire de séance : Véronique GAZET



Objet : Désignation des membres des commissions communales

Monsieur le Maire expose que le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT).

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

Commissions municipales. Désignation des membres

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.



La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, Monsieur le Maire propose de créer 12 (douze) commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil :

- ✓ La commission des Finances
- ✓ La commission des Travaux, bâtiments communaux, sécurité et accessibilité
- ✓ La commission Affaires scolaires
- ✓ La commission Animations
- ✓ La commission d'Appels d'Offres
- ✓ La commission de Contrôle des listes électorales
- ✓ La commission des Impôts CCID
- ✓ La commission des Ressources Humaines
- ✓ La commission Urbanisme
- ✓ La commission CCAS Affaires Sociales
- ✓ La commission Communication
- ✓ La commission Réaffectation des locaux du bâtiment des associations de Randens

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des personnes présentes et représentées, le conseil municipal **APPROUVE** la création des commissions suivantes :

- ✓ La commission des Finances
- ✓ La commission des Travaux, bâtiments communaux, sécurité et accessibilité
- ✓ La commission Affaires scolaires
- ✓ La commission Animations
- ✓ La commission d'Appels d'Offres
- ✓ La commission de Contrôle des listes électorales
- ✓ La commission des Impôts CCID
- ✓ La commission des Ressources Humaines
- ✓ La commission Urbanisme
- ✓ La commission CCAS Affaires Sociales
- ✓ La commission Communication
- ✓ La commission Réaffectation des locaux du bâtiment des associations de Randens

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

1 – Commission des Finances

- Madame Josiane BAZIN,
- Madame Alexandra LEGRAND,
- Madame Christelle JALLIFFIER-VERNE,
- Monsieur Lionel MELLAN,
- Madame Stéphanie PEREZ.

2 – Commission des Travaux, bâtiments communaux, sécurité et accessibilité :

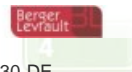
- Monsieur Lionel MELLAN,
- Monsieur Marc BALMON,
- Monsieur Pascal GARCIA,
- Monsieur François MAUGE,
- Monsieur Nicolas BIBOLLET,
- Monsieur Rémi MANENTI,
- Monsieur Bruno RIZZON,
- Madame Christelle JALLIFFIER-VERNE,
- Madame Laura PAVIET.

3 – Commission Affaires Scolaires :

- Madame Véronique GAZET,
- Monsieur Laurent COURDAVAULT,
- Madame Stéphanie PEREZ,
- Madame Christelle JALLIFFIER-VERNE,
- Madame Carole MASSUTTI,
- Madame Virginie BANTIN,
- Madame Claire COMBET

4 – Commission Animations :

- Monsieur Bruno MICHELLAND,
- Monsieur Bruno RIZZON,
- Madame Carole MASSUTTI,
- Madame Christelle JALLIFFIER-VERNE,
- Madame Laura PAVIET,
- Monsieur Laurent COURDAVAULT
- Madame Martine JABOUILLE,
- Monsieur Pascal GARCIA,
- Monsieur Rémi MANENTI,
- Monsieur Messaoud EL HADEUF



5 – Commission Appels d’offres :

- Monsieur Hervé GENON – Maire (titulaire)
- Monsieur Lionel MELLAN, (titulaire)
- Monsieur Bruno RIZZON, (titulaire)
- Monsieur Rémi MANENTI, (titulaire)
- Monsieur Pascal GARCIA, (suppléant)
- Monsieur Nicolas BIBOLLET, (suppléant)
- Monsieur François MAUGE. (suppléant)

6 – Commission de contrôle des Listes Electorales :

- Monsieur Hervé GENON Maire, (Titulaire)
- Madame Martine JABOUILLE, (titulaire)
- Madame Laura PAVIET, (titulaire)
- Madame Christelle JALLIFFIER-VERNE, (titulaire)
- Madame Claire COMBET, (titulaire)
- Monsieur Bruno MICHELLAND, (titulaire)
- Madame Stéphanie PEREZ, (suppléant)
- Monsieur Roger GACHET. (suppléant)

7 – Commission des Impôts CCID :

- Monsieur Hervé GENON – Maire (Titulaire)
- Madame Josiane BAZIN, (Titulaire)
- Madame Stéphanie PEREZ, (Titulaire)
- Monsieur Rémi MANENTI, (Titulaire)
- Monsieur Marc BALMON, (Titulaire)
- Monsieur François MAUGE, (Titulaire)
- Monsieur Bruno RIZZON, (Titulaire)
- Madame Alexandra LEGRAND, (Suppléant)
- Madame Véronique GAZET, (Suppléant)
- Madame Christelle JALLIFFIER-VERNE, (Suppléant)
- Monsieur Laurent COURDAVAULT, (Suppléant)
- Monsieur Messaoud EL HADEUF, (Suppléant)
- Monsieur Roger GACHET. (Suppléant)

Proposés dans la population : Frédéric MARTINET, Joël-Patrick OUDINET, Jean PITTON, Alain GILODI, Pascal DAVID, Chantal SEMILLON

8 – Commission des Ressources Humaines :

- Madame Véronique GAZET,
- Monsieur Pascal GARCIA,
- Madame Carole MASSUTTI,
- Madame Christelle JALLIFFIER-VERNE,
- Madame Stéphanie PEREZ,
- Madame Virginie BANTIN,
- Madame Alexandra LEGRAND.

9 – Commission Urbanisme :

- Madame Josiane BAZIN
- Monsieur Lionel MELLAN
- Madame Stéphanie PEREZ,
- Madame Véronique GAZET,
- Madame Claire COMBET,
- Monsieur Bruno RIZZON.

10 – Commission CCAS Affaires Sociales :

- Madame Josiane BAZIN,
- Madame Martine JABOUILLE,
- Monsieur Laurent COURDAVAULT,
- Madame Alexandra LEGRAND,
- Monsieur Bruno RIZZON.

11 – Commission Communication:

- Monsieur Laurent COURDAVAULT,
- Madame Virginie BANTIN,
- Madame Martine JABOUILLE,
- Madame Stéphanie PEREZ,
- Monsieur Bruno MICHELLAND.

12 – Commission réaffectation des locaux du bâtiment des associations de Randens :

- Madame Véronique GAZET
- Madame Alexandra LEGRAND,
- Madame Laura PAVIET,
- Madame Stéphanie PEREZ,
- Madame Martine JABOUILLE,
- Madame Carole MASSUTTI,
- Monsieur Rémi MANENTI,
- Monsieur Laurent COURDAVAULT,
- Monsieur François MAUGE,
- Monsieur Pascal GARCIA,
- Monsieur Lionel MELLAN,
- Monsieur Messaoud EL HADEUF,
- Monsieur Bruno RIZZON.

➤ Désignation des délégués auprès des différentes instances :

Instance	Titulaire	Suppléant
CNAS	Carole Massutti	Véronique GAZET
Office du tourisme	Martine JABOUILLE	Bruno RIZZON
3 P tits Cailloux	Bruno MICHELLAND	Martine JABOUILLE
CA collège la Lauzière	Stéphanie PEREZ	Claire COMBET
SDES	Lionel MELLAN	
ADMR	Martine JABOUILLE	Stéphanie PEREZ
Forêt communale	Lionel MELLAN (Randens) Roger GACHET (Aiguebelle)	
Apiculture	Christelle JALLIFFIER VERNE	
EHPAD Les Belles Saisons	Josiane BAZIN	Claire COMBET
Correspondant défense	Nicolas BIBOLLET	Marc BALMON

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance
Véronique GAZET

Monsieur le Maire
Hervé GENON

